

Intimidation Enedis suite incident sur compteur barricadé

Bonjour,

Voici une version allégée (moins de 500 méga) d'un mail important envoyé plus tôt aujourd'hui, pour qu'il soit compatible avec les limites des boîtes mail de tous...

Les parties en jaune sont celles à modifier, mais il faut pour cela que les gens puissent modifier le document sans avoir à le retaper. Et beaucoup n'ont pas le logiciel pour modifier un pdf.

Merci de diffuser largement ce mail :

Enedis essaie maintenant de faire mousser le cas de l'incendie de Prayols, en Ariège, pour tenter d'obliger les personnes ayant barricadé leur compteur à enlever les protections.

Ils ont donc fait une variante de la lettre-type qu'ils utilisent depuis un an, et dans laquelle ils annoncent des poursuites si l'on ne débarricadent pas sous 15 jours.

Ce courrier peut intimider et il est très important de diffuser un modèle de réponse qui replace les choses en contexte.

J'en ai donc préparé un, que je vous transmets,
- en version word et pdf (Les parties en jaune sont celles à modifier)
- avec les 2 pièces jointes attachées,
- et l'original de la lettre d'intimidation 2e version (anonymée) envoyée maintenant par Enedis
- ainsi qu'un autre modèle de lettre de réponse venant du 66

J'y joins également une lettre anonymée d'une dame outrée de ces pratiques et qui avait souhaité leur répondre.

Merci de diffuser largement et rapidement.

Maud

(Porte parole Collectif touche Pas à Mon Compteur - 09, animatrice de l'émission Touche Pas à Mon Compteur sur Radio Transparence)

PS : si vous recevez parfois des messages semblant provenir de ma boîte mais avec seulement un lien qui n'a rien à voir avec nos sujets habituels, ne cliquez pas sur le lien, c'est que ma boîte a été piratée (comme cela arrive à tout le monde, rien à voir avec Linky).